



2020-05-68

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. DE BEAUCE-SARTIGAN  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PHILIBERT

Séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Philibert,  
tenue par téléconférence ce **11 mai 2020** à 19 heures.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Marc Nadeau  
Siège #3 - France Loignon  
Siège #4 - Marie-Jeanne Ouellet  
Siège #5 - Louison Busque  
Siège #6 - René Drouin

Sont absents à cette séance :

Siège #1 - Louise Gilbert

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, François Morin.

Mme Maryse Nadeau, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

### **CONSTATATION DE LA VALIDITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE SÉANCE**

Avis public de cette séance a été donné le 7 mai 2020 et avis personnel de convocation a été adressé à tous les membres du conseil.

Après la vérification du quorum et de la publication de l'avis de la séance extraordinaire, le maire déclare la séance ouverte.

2020-05-69

### **2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

- 1 - OUVERTURE DE SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - SUJETS À DISCUTER
  - 3.1 - Règlement d'emprunt - Achat du terrain no 5058417
  - 3.2 - Abris Tendal - Scène extérieure
- 4 - VARIA
- 5 - PÉRIODE DE QUESTIONS

## **6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par madame France Loignon, appuyé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu à l'unanimité des personnes présentes que l'ordre du jour soit accepté tel quel.

## **3 - SUJETS À DISCUTER**

**2020-05-70**

### **3.1 - Règlement d'emprunt - Achat du terrain no 5058417**

CONSIDÉRANT les diverses discussions survenues entre les membres du conseil;

CONSIDÉRANT le taux d'intérêt associé à la demande d'emprunt;

CONSIDÉRANT que la municipalité a un surplus accumulé;

CONSIDÉRANT que le conseil peut décider d'affecter ce montant à même le surplus accumulé;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par le conseiller monsieur René Drouin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de ne pas procéder à une demande de règlement d'emprunt pour l'achat du terrain no 5058417.

Il est proposé par monsieur Louison Busque, appuyé par madame Marie-Jeanne Ouellet et résolu à l'unanimité des conseillers présents de procéder à l'achat du lot no 5058417 en affectant le montant de 155 000\$ de budget à même le surplus accumulé.

Adopté.

**2020-05-71**

### **3.2 - Abris Tendal - Scène extérieure**

Il est proposé par monsieur René Drouin, appuyé par monsieur Marc Nadeau et résolu unanimement des conseillers présents d'accepter la soumission EST-000878 de la compagnie Pro du Patio au montant de 11 017\$ pour un abri Tendal modèle Zen 12' x 8' en polycarbonate.

## **4 - VARIA**

Aucun varia.

## **5 - PÉRIODE DE QUESTIONS**

Pas de questions.

**2020-05-72**

## **6 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Marc Nadeau et résolu unanimement des conseillers présents que cette séance extraordinaire tenue par téléconférence soit levée.

Adoptée unanimement.

Fermeture à 7h45.

---

François Morin, maire

---

Maryse Nadeau, dir. gén. & sec.